

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 mars 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **STAINS (93)**

5 rue Parouzets

LOT N°7 : Au rez-de-chaussée de l'escalier A, premier **APPARTEMENT** de droite dans la partie de dégagement à droite en venant de l'ascenseur A, comprenant : séjour avec coin cuisine, chambre avec salle d'eau à la suite, WC, terrasse privative

OCCUPÉ

LOT N°79 : **PARKING**

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 05/07 rue des Parouzets à STAINS (93240), agissant poursuites et diligences de son syndic, la SOCIETE DYONISIENNE DE COPROPRIETE, dont le siège social est sis à SAINT DENIS (93500), 127 rue Gabriel Péri, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 12.000 €
(DOUZE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 19 janvier 2026. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
(N° RG 25/08907)
- Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 9 mars 2026 de 9h00 à 9h30